

Projet d'Équipement « EU & EC » aux Rasses

Bullet, le 27 mai 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour but d'équiper l'ouest des Rasses en **EU & EC** (eaux usées et eaux claires), car à ce jour plusieurs bâtiments ne sont toujours pas raccordés et nous avons reçu plusieurs demandes de construction dans ce secteur.

En effet, la municipalité souhaite vendre une partie de la parcelle communale située au nord du Grand Hôtel, et à la suite des transactions de vente de la parcelle n° 479 pour la construction d'habitations, la municipalité se doit d'équiper cette partie des Rasses en **EU & EC**. Cet équipement permettra également de raccorder les parcelles bâties n° 476 – 477 – 480 (actuellement au bénéfice de fosses septiques).

Projet d'équipement EU & EC, voir plan annexé :

➤ Génie civil et équipement	Chf 120'000.—
➤ Honoraires, ingénieur	Chf 15'000.—
➤ Divers et imprévu	<u>Chf 15'000.—</u>
➤ Total HT	Chf 150'000.—
➤ TVA	<u>Chf 12'000.—</u>
➤ TOTAL TTC	Chf 162'000.--

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLEZ,

- Vu le préavis municipal n° 18-2013,
- Ouï le rapport de la commission,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- ❖ **D'accepter** le Projet d'Equipement « **EU & EC** » aux Rasses ;
- ❖ **D'accorder** un crédit de construction de Chf 162'000.— ;
- ❖ **De financer** ce crédit par un emprunt bancaire ;
- ❖ **D'amortir** l'investissement de Chf 162'000.- sur une période de 30 ans, à raison de Chf 5'400.—par année, à partir du budget 2014 par le compte 465.3311, la première fois au budget 2014.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

J.-F.Paillard

M. Thévenaz

Délégué municipal, Stéphane Guex

Annexe : un plan de situation